

Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs

Goumoens-la-Ville, le 21 juillet 2020

Municipalité d' Oppens
Route d'Orzens 1
1047 Oppens

Problématique de turbidité dans l'eau potable

Madame la Syndique, Messieurs les municipaux,

Suite à la présence du Chlorothalonil dans les captages de l'AIAE, cette dernière s'est trouvée dans l'obligation de mettre en décharge un certain nombre de ses ressources. De ce fait, elle s'alimente davantage auprès du Service de l'eau de Lausanne, dont la production provient du lac depuis l'usine de St-Sulpice.

La dureté de l'eau s'en trouve modifiée ce qui implique la dissolution de la couche de calcaire formée par l'eau dure à l'intérieur des conduites. Le métal est ainsi mis à nu et crée une suspension de particules de corrosion qui peut causer des désagréments organoleptiques par la présence de rouille (eau colorée) dans l'eau potable.

Ce phénomène qui va s'atténuer, est lié à la qualité du revêtement intérieur des conduites du réseau, des branchements privés et les installations privées des consommateurs.

L'AIAE a mis en place un système de purge des conduites intercommunales et communales en collaboration avec votre Municipalité dès la connaissance de cette problématique. Ces purges seront répétées aussi souvent que nécessaire.

Les canalisations privées peuvent également être touchées par ce phénomène, celle-ci nécessitent le même traitement que les conduites communales, soit des purges intensives et un nettoyage des filtres et brise-jets des robinets, afin d'obtenir une eau limpide.

Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs

Nous signalons que la présence de fer (rouille) dans l'eau potable n'est pas un risque pour la santé. Toutefois, en cas de coloration de l'eau, nous recommandons aux consommateurs de laisser couler l'eau jusqu'à l'obtention d'une eau transparente.

Nous vous adressons, Madame la Syndique, Messieurs les municipaux, nos salutations les meilleures.


AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



E. Glauser

La Secrétaire :



Y. Morier

Annexe : courrier du 9 juin 2020 du Service de l'eau de Lausanne